

N/réf.

Aigle, le 4 juillet 2011

RESERVATION N°

Société :

Responsable :

Tél. N° :

Membre USLA :

Genre de manifestation :

Nbre de personnes :

Date :

Heure :

DEMANDE ECRITE EXIGEE

COPIE A UNIHOCKEY ET BASKET

Et VOLLEYBALL

CONC. RESERVATION LE W-END !

SALLE DE GYM LA PLANCHETTE « A » « B »	(+ Fr. 20.—taxe ordures)	
Groupement aiglon	à Fr. 60.--	Fr.
Société extérieure	à Fr.	Fr.
Supplément pour le dimanche	Fr. 120.--	Fr.
Montant de la réservation		Fr.

- Ces locaux sont mis à votre disposition uniquement le/s jour/s réservés/s.
- La réservation est payable dans les **10 jours** au moyen du bulletin de versement annexé.
- **Les locaux doivent être rendus propres le jour même. Dans le cas contraire, les frais de nettoyage seront facturés Fr. 150.-- minimum.**
- Pour visiter la salle de gym, prendre contact avec M. Ben Salem au J 079/424.26.66
- La clé est à retirer auprès du bureau du Greffe municipal le jour même ou le vendredi (pour le week-end) de 07h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30.

BUREAU DU GREFFE MUNICIPAL

La Secrétaire : A. Décaillet

Annexes : 1 bulletin de versement
1 règlement

Copies : Bourse communale - Service de police – M. J.-D. Rossire - M. J. Ben Salem-
Secrétariat des écoles – Aigle Basket – Volleyball – Eagle's Unihockey - F. Cavin



DESCRIPTION DES LOCAUX

Surface	Fumée interdite
Gradin amovible	500 m ²
Aménagement intérieur	50 places
	basketball
	volleyball
	unihockey
	handball
	tennis
	gym artistique
	sports d'école
	surface en taraflex
Locaux sanitaires	vestiaires homme/femme
	WC/douches
Aménagement extérieur	places de parc, écoles sur place, verdure
Remise des clés	les clés sont à retirer auprès du Greffe municipal 024/468 41 11 elles sont rendues d'entente avec le responsable
Annulation	Pour toute réservation annulée, le 20 % du montant sera facturé